



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Les banques au rendez-vous du financement de la transition énergétique

Les banques françaises, impliquées dans le développement durable offrent depuis des années partout en France des services et des produits permettant aux entreprises et aux particuliers de financer leurs projets d'économie d'énergie. Elles sont prêtes à renforcer leurs actions en liaison avec une mobilisation plus forte de l'ensemble des acteurs et avec des dispositifs publics incitatifs, simplifiés et plus adaptés.

Les banques françaises financent la transition énergétique

Les groupes bancaires français financent déjà les projets en matière de transition énergétique. Le spectre est large puisque cela va de grands projets d'investissements industriels à des travaux de rénovation thermique des logements.

Les banques ont par ailleurs développé une expertise internationale reconnue en financement de projets et de marchés. Les banques françaises sont ainsi très actives sur le marché des obligations vertes, un marché qui présente un fort potentiel de développement.

En ce qui concerne les financements de projets, les banques françaises sont parmi les leaders internationaux. Elles respectent «les principes de l'Equateur» pour assurer le développement des projets d'une manière responsable d'un point de vue social et environnemental.

Exemples

■ **BNP Paribas** est un acteur majeur de la transition énergétique, notamment au travers de son soutien au secteur des énergies renouvelables : le Groupe a financé ou conseillé plus de 77 projets dans le monde totalisant plus de 11 527 MW de capacité installée à fin 2013, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 12 millions de ménages français. De plus, des critères environnementaux stricts conditionnent les prêts dans le secteur de la production d'électricité à base de nucléaire ou de charbon et ont conduit le Groupe, depuis leur entrée en vigueur, à refuser de financer plus d'une vingtaine de centrales à charbon représentant une émission annuelle de plus de 130 millions de tonnes de CO₂ (soit le quart de ce qu'émet la France chaque année).

La transition énergétique nécessite aussi de réduire la consommation, par exemple dans les bâtiments et dans les transports. Depuis sa création en 2003, Domofinance, filiale commune d'EDF et de BNP Paribas Personal Finance spécialisée dans la maîtrise de la consumma-

tion énergétique dans les logements, a financé plus de 390 000 dossiers, permettant en 2013 une économie d'énergie équivalente à la consommation totale de 35 000 foyers.

■ **BPCE** mène une initiative emblématique : Le Groupe BPCE développe depuis plus de 20 ans des solutions de financement de l'environnement. Il intervient dans tous les segments de la transition énergétique avec près de 2 milliards d'encours sur ses prêts verts et 30% de part de marché dans les énergies vertes production d'énergie renouvelable. Son action vise également à accompagner les Régions dans ces nouveaux marchés, via des mécanismes de financement innovants répondant aux ambitions des Plans climat territoriaux. Fort de cette expérience, le Groupe BPCE a été choisi par la Commission Européenne comme pilote sur un programme de rénovation thermique des bâtiments. Ce programme a la particularité de travailler l'organisation de la filière rénovation énergétique en tirant les leçons des expériences passées. Trois cibles sont priorisées : les particuliers en maison individuelle, les particuliers en copropriété, les PME.

Le programme a pour objectif de dynamiser et structurer les marchés locaux de l'efficacité énergétique pour fournir aux bénéficiaires finaux un parcours simple pour réaliser leur projet. Le programme est co-construit par une collectivité locale en partenariat avec une banque locale. Le partenariat vise à mettre en phase les objectifs Climat-énergie de la collectivité locale avec la capacité d'accéder à des solutions techniques et à des financements. Toutes les cibles, y compris les plus complexes (précarité, copropriété) peuvent être touchées, dans la mesure où les bons outils techniques et financiers sont mobilisés.

■ **Le Groupe Crédit Agricole** a inscrit l'Economie de l'Energie et de l'Environnement ainsi que le Logement dans les «domaines d'excellence» de son Projet de Groupe 2010 et dans son Plan stratégique à Moyen terme 2014-2016. Avec plus de 2 milliards d'euros réalisés

dans les nouvelles énergies à fin 2013, le Crédit Agricole a financé environ 30% du parc photovoltaïque français, 25% du parc éolien et 70% des installations de méthanisation. Le Groupe Crédit Agricole est aussi leader de la distribution de l'Eco-PTZ, avec plus de 30% des prêts distribués. Le réseau des Caisses régionales accompagne les projets de rénovation énergétique des particuliers à partir également de Prêts Economies d'Énergie (PEE, attachés au Livret DD) et d'autres crédits «verts» qui dépassent aujourd'hui l'Eco-PTZ.

CA-CIB a développé des émissions d'obligations responsables et vertes depuis 2012 (4 milliards d'euros d'interventions) et est devenu leader du marché, en accompagnant des émetteurs publics mais également privés.

Le fonds « Atout Valeurs durables » d'Amundi, leader en France de l'investissement ISR, a atteint un encours de plus de 100 millions d'euros investis dans des entreprises réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaires dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou la gestion des déchets et de l'eau, à l'exclusion des entreprises du secteur nucléaire ou des hydrocarbures.

■ **Le Groupe Crédit Mutuel** participe activement depuis plusieurs années au financement des économies d'énergie dans le respect de l'environnement. Parmi sa gamme de prêts aux particuliers, le Groupe finance la rénovation énergétique des logements au travers notamment de ses prêts sur LDD et de l'Eco-prêt : de 2009 à 2013, le Groupe a produit plus de 50 000 Eco-prêts à taux zéro, soit 20 % du marché. Par ailleurs, le « pack écologique » permet aux clients qui s'équipent en installation à énergie renouvelable (pompe à chaleur, géothermie, aérothermie...) d'assurer ces installations contre les risques incendies, tempête, vandalisme, perte de revenus électriques...). Le Groupe mène aussi des actions transversales en faveur de financement (fermes solaires, parcs éoliens, installations de méthanisation, centrales biomasse...). Les filiales de logement social ont développé des logiques de construction labellisées « très haute performance énergétique » avec des expériences d'équipement de système de micro-génération au gaz naturel. Une démarche a été entamée pour mieux intégrer la maîtrise des risques environnementaux dans la banque de financement. Novateur, un groupe régional a lancé un compte épargne CO2 permettant aux particuliers de réaliser leur bilan carbone et d'augmenter leur pouvoir d'achat en réduisant leur émission de gaz à effet de serre.

Les SOFERGIE au service de la transition énergétique

Les Sociétés de financement des économies d'énergie (SOFERGIE) ont été créées par la loi du 15 juillet 1980 pour financer l'efficacité énergétique. Elles proposent des solutions de financement adaptées au rythme de l'évolution des marchés et de la réglementation. Elles sont l'un des principaux acteurs du développement à long terme (jusqu'à 18 ans).

A ce jour, cinq SOFERGIE qui dépendent de groupes bancaires, sont actives ; il s'agit de Natixis Energieco, Norbail Sofergie, BPI France, Sogefinerg et CA-Unifergie. Ces sociétés sont particulièrement présentes sur les marchés français des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'environnement et du traitement des déchets. (source : ASF)

■ **Société Générale** participe au soutien de la transition énergétique au travers notamment de ses financements verts. En 2013, dans les activités de financements en faveur d'entreprises du secteur privé (et/ou public), le montant des financements verts s'élève à près de 627 millions d'euros et à 247 millions d'euros en faveur des particuliers. Ils comprennent les parcs éoliens, la production d'énergie renouvelable, les déchets et leur valorisation, les projets de transports en commun, les carburants alternatifs, les véhicules propres.

Dans le secteur de l'habitat, le Groupe Société Générale promeut des produits et solutions de financement pour les particuliers privilégiant des investissements écologiques servant au financement des équipements et des travaux générant des économies d'énergie dans des logements dont la construction est achevée depuis plus de deux ans. Au travers d'un partenariat avec Chèques Travaux, le Groupe incite les clients à investir dans la rénovation énergétique de leur habitat.

Société Générale favorise activement les obligations vertes : en novembre 2013, elle a agi en tant que joint-bookrunner lors de l'émission d'obligations vertes de 1 400 millions d'euros à échéance avril 2021 par EDF qui s'est engagée à ce que le produit de cette émission finance uniquement les nouveaux projets en énergie renouvelable.